



Règlement/Formulaire pour le soutien à l'achat de composteur

1. Champs d'application

Par délibération en date du 9 novembre 2023 la Communauté de communes de la Thiérache du Centre a décidé de soutenir l'acquisition de composteurs pour les habitants du territoire. L'objectif est d'inciter à l'achat afin de valoriser les biodéchets et les détourner de la collecte des ordures ménagères (pour les restes alimentaires) et des déchetteries (pour les tontes de pelouse).

2. Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions du soutien apporté à l'achat d'un composteur par les ménages. L'opération de soutien interviendra pour les années 2024, 2025 et 2026. La subvention est limitée à l'achat d'un composteur par foyer. Aucune autre subvention ne sera versée en cas de perte ou de vol.

3. Montant de la subvention

Le montant de la subvention attribuée par la Communauté de communes de la Thiérache du Centre est de 35 € pour un composteur d'une valeur minimale de 70 € TTC. La Communauté de communes offrira en plus un « bio seau » si le demandeur ne l'a pas acheté avec son composteur.

4. Conditions d'attribution

Le demandeur doit habiter dans l'une des 68 communes de la Thiérache du Centre, doit s'engager à utiliser le composteur, le maintenir dans un bon état de conservation et ne pas le revendre dans les 3 ans qui suivent l'obtention de la présente subvention.

Formulaire de demande

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LE SOUTIEN A L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

M. Mme NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Marque du composteur : Volume (en litres) : Bois Plastique

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces justificatives remise avec la présente demande de soutien

Reconnais avoir pris connaissance du règlement en vigueur

Fait à :

le :

Signature :

Pièces justificatives à fournir

- Le présent document signé
- Copie de la facture d'achat ou duplicata d'un composteur au nom propre du demandeur. La date de la facture doit être postérieure au 1^{er} janvier 2024. Elle doit mentionner la date d'achat et les éléments permettant l'identification du composteur (modèle, couleur, fabricant)
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois, aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture du composteur (quittance de loyer, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, taxe foncière, etc.)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

Modalités d'attribution

Si le dossier est incomplet, le demandeur sera invité à transmettre les pièces justificatives nécessaires.

Si le dossier est irrecevable le demandeur en sera informé de manière motivée.

Le versement de la subvention sera effectué par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire.

Le dossier complet est à transmettre à l'adresse suivante :

CCTC

13 rue de l'armistice

02260 La Capelle

Pour toute information : 03 23 97 36 00 ou contact@thieracheducentre.fr

Mentions légales :

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par Le Président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre sis à 13 rue de l'Armistice à La Capelle (02260) pour la gestion des demandes de délivrance des subventions.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Communauté de communes, en application de l'Article L5214-16 du CGCT et du Plan national de prévention des déchets 2021-2027.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service Déchets de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre.

Les données sont conservées pendant 3 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : contact@thieracheducentre.fr ou par courrier adressé à M. le Président, Villa Pasques - 13 rue de l'Armistice, 02260 LA CAPELLE.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.